

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la durée théorique de scolarisation dans l'enseignement obligatoire est de douze ans. Une proportion importante d'élèves s'écarte de cette norme. En 2014-2015, en moyenne, près d'un élève sur six est en retard scolaire à la fin de l'enseignement primaire et c'est le cas de près d'un élève sur deux en fin de secondaire.

Ces proportions ont évolué dans le temps, en relation entre autres avec certaines modifications des structures de l'enseignement. Des différences s'observent également selon le sexe et les formes d'enseignement choisies.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, un enfant ayant six ans durant l'année civile est censé être en première année primaire. Après un parcours de douze ans, il devrait théoriquement sortir de l'enseignement secondaire l'année de ses dix-huit ans. C'est loin d'être le cas le plus fréquent : sur l'ensemble du parcours, un pourcentage important d'élèves présente un retard scolaire<sup>1</sup>.

### Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2014-2015 (fig. 10.1)

Le pourcentage d'élèves à l'heure diminue de manière quasi linéaire d'année en année dès la troisième maternelle<sup>2</sup> (M3). En cinquième et en sixième années de l'enseignement primaire (P5 et P6), près d'un élève sur cinq est en retard. Dès la première secondaire (S1), le taux de retard passe à 33 % puis augmente légèrement en deuxième (S2). En troisième secondaire (S3), plus d'un élève sur deux est en retard. C'est le cas de près de trois élèves sur cinq en sixième (S6).

Dans l'enseignement primaire, la durée théorique de scolarisation est de six ans, mais peut atteindre sept, voire exceptionnellement huit ans<sup>3</sup>. De ce fait, un certain nombre d'élèves quittent prématurément la cinquième ou même la quatrième primaire pour entrer en première secondaire (S1). Ceci peut expliquer le taux de retard moins important en P6. De même, la diminution du retard scolaire entre la cinquième et la sixième année secondaire de plein exercice peut s'expliquer par les départs vers la formation ou l'enseignement en alternance et les abandons, principalement pour des élèves ayant atteint l'âge de dix-huit ans, limite de l'obligation scolaire.

### Évolution du taux de retard scolaire par sexe et dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 10.2)

Depuis 2008-2009, le taux de retard a tendance à diminuer en primaire. Il touche environ un élève sur sept en 2014-2015. En secondaire, depuis dix ans, près d'un élève sur deux est en retard scolaire.

Invariablement, les garçons sont plus nombreux à être en retard que les filles et cette différence se maintient durant le parcours scolaire. En 2014-2015, cette différence est de 2,6 points de pourcentage en primaire et de 8,1 points de pourcentage en secondaire.

### Évolution du taux de retard scolaire dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 10.3)

Ce graphique présente les années d'études charnières où se produit un retard scolaire important : début et fin de primaire (en P1 et en P5), premier degré de l'enseignement secondaire (S1 et S2) qui a connu plusieurs réformes, et début des deuxième et troisième degrés (S3 et S5), moments d'orientation scolaire.

En 2014-2015, 8 % des élèves de première primaire et 19 % des élèves de cinquième primaire sont en retard scolaire.

Dans l'enseignement ordinaire secondaire de plein exercice, une légère diminution du taux de retard s'observe en première et troisième années (33 % et 50 %). En deuxième secondaire, le taux de retard est plus élevé en 2014-2015 que l'année précédente. En cinquième année, ce taux de retard plafonne à 61 % depuis 2009-2010.

### Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice selon la forme et le sexe en 6<sup>e</sup> année primaire, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années secondaires – Année scolaire 2014-2015 (fig. 10.4)

Les différences dans la structure des retards en fonction des formes choisies sont importantes. Le retard moyen en troisième est de 26 % dans la forme générale ; il s'élève à 54 % dans le technique de transition, à 76 % dans le technique de qualification et 82 % dans le professionnel. Les filles sont plus nombreuses à être à l'heure que les garçons sauf dans la forme professionnelle. Les taux de retard progressent encore en cinquième année. Sur base de la distribution des retards scolaires, on peut conclure qu'un phénomène de relégation apparaît à l'entrée du deuxième degré, moment de l'orientation, et se renforce à l'abord du troisième degré, moment de confirmation de la section et de la forme choisies.

1 Il ne s'agit pas ici d'une mesure d'un retard par rapport à l'apprentissage mais bien par rapport à l'âge légal de la scolarisation. Ainsi, un enfant maintenu en maternelle à six ans et entrant en première primaire l'année où il atteint sept ans est considéré en retard durant toute sa scolarité même si celle-ci se passe sans redoublement. C'est ainsi qu'un élève sera dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il sera dit « en retard scolaire ».

2 En troisième maternelle, le taux de retard est le rapport en pourcentage entre le nombre d'élèves de six ans et plus inscrits en maternelle et le nombre d'élèves âgés de cinq ans et plus inscrits en maternelle.

3 Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14 mars 1995 (M.B. du 17/08/1995) imposant à terme (2000-2005) une organisation en cycles à l'intérieur desquels l'élève parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

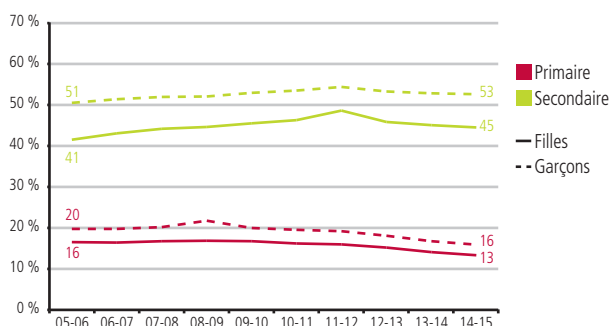
## 10.1 Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2014-2015



- À l'heure
- Retard d'un an
- Retard de deux ans et plus

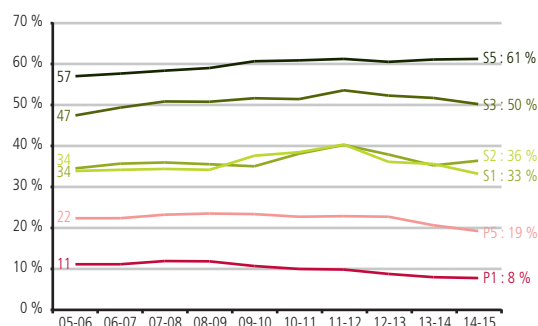
En 4<sup>e</sup> année de l'enseignement primaire ordinaire (P4), 83 % des élèves sont à l'heure, 14 % en retard scolaire d'un an et 2 % en retard de 2 ans et plus. En 4<sup>e</sup> année du secondaire ordinaire (S4), 45 % des élèves sont à l'heure, 29 % sont en retard scolaire d'un an, 25 % en retard de 2 ans ou plus.

## 10.2 Évolution du taux de retard scolaire par sexe dans l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2005-2006 à 2014-2015



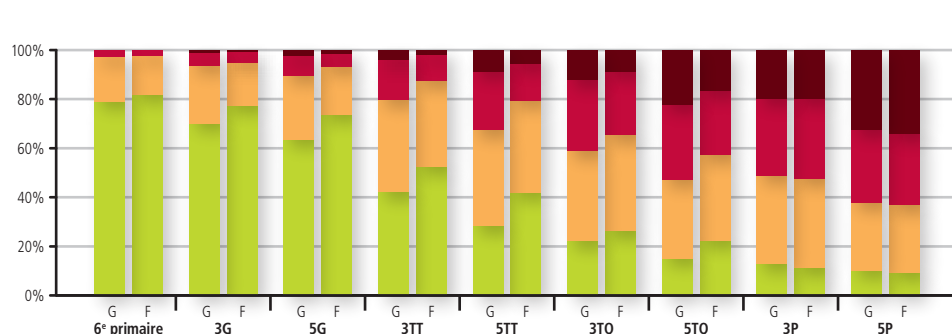
En 2014-2015, dans le primaire, 16 % des garçons et 13 % des filles sont en retard scolaire d'au moins un an ; dans le secondaire, ce sont 53 % des garçons et 45 % des filles qui sont en retard scolaire d'au moins un an.

## 10.3 Évolution du taux de retard scolaire dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire de plein exercice – 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, 8 % des élèves de 1<sup>re</sup> année primaire (P1) sont en retard et 19 % le sont en 5<sup>e</sup> primaire (P5) ; dans le secondaire ordinaire (toutes sections confondues), le taux de retard s'élève à 33 % en 1<sup>re</sup> année (S1), à 36 % en S2, à 50 % en S3 et à 61 % en S5.

## 10.4 Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice selon la forme et le sexe en 6<sup>e</sup> année primaire, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années secondaires – 2014-2015



- À l'heure
- Retard d'un an
- Retard de deux ans
- Retard de trois ans et plus

En 2014-2015, 82 % des filles inscrites en 6<sup>e</sup> primaire sont à « à l'heure » ; ce taux est encore de 77 % dans les classes de 3<sup>e</sup> secondaire générale (3G) ; en 3<sup>e</sup> technique de transition (y compris la forme artistique de transition) (3TT), elles ne sont plus que 52 % ; en 3<sup>e</sup> technique de qualification (y compris la forme artistique de qualification) (3TQ) environ 26 % et en 3<sup>e</sup> professionnelle (3P) 11 %. En 5<sup>e</sup> générale (5G), 63 % des garçons sont à l'heure pour 74 % de filles.